

# Mairie de Saint Barthélemy Lestra

République Française  
Département de la Loire

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION  
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 18 MAI 2026

## ORDRE DU JOUR :

### Location de la salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes avancent, le menuisier est en train de poser le plancher.

Après consultation de Sébastien Charretier et Laurent Michel des devis ont été demandés pour le matériel de cuisine (étuve, fourneau, hotte, plonge, plan de travail, armoire frigo). Avant validation, ils seront à nouveau consultés pour le choix du matériel.

Concernant l'aménagement extérieur, des entreprises sont sollicitées pour chiffrer l'installation d'un portail coulissant entre la galerie et les jeux de boules, ainsi que pour la création d'un mur autour des terrains de boules.

On peut espérer une fin de travaux juin-juillet, il est donc nécessaire de travailler sur les tarifs et le règlement de location de la salle.

La commission travaux se réunira le 1<sup>er</sup> juin à 20h à ce sujet.

### Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2025

Le service d'assainissement collectif 2025 a concerné 209 abonnés pour un volume facturé de 14 677 m<sup>3</sup>. Le coût de facturation est de 2,50 € par m<sup>3</sup>, auquel s'ajoute un montant fixe de 28 €.

Une redevance minimale d'assainissement a été instaurée comme suit :

- Facturation de 30 m<sup>3</sup> par an pour 1 personne ayant une consommation réelle d'eau potable comprise entre 0 et 30 m<sup>3</sup>
- Facturation de 60 m<sup>3</sup> par an pour 2 personnes ayant une consommation réelle d'eau potable comprise entre 0 et 60 m<sup>3</sup>
- Facturation de 90 m<sup>3</sup> par an pour 3 personnes et plus ayant une consommation réelle d'eau potable comprise entre 0 et 90 m<sup>3</sup>
- Facturation de 30 m<sup>3</sup> pour les résidences secondaires si la consommation réelle d'eau est inférieure
- Facturation réelle de la consommation d'eau pour les entreprises

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

### Maison Marguerite

Ce sujet ayant été mis à l'ordre du jour suite à la demande de Philippe Protière absent ce jour, le sujet est reporté à la prochaine réunion de conseil.

### Indemnité de gardiennage de l'église

Annuellement une indemnité de 110 € est versée aux personnes s'occupant d'ouvrir et fermer l'église. Après vote (10 voix pour et 5 abstentions) Le conseil municipal décide de verser une indemnité de 120 € pour l'année 2026.

### Commission Communale des Impôts Directs

La Commission communale des impôts directs se réunis une à deux fois par an pour étudier le classement des maisons de la commune suite aux déclarations de travaux et permis de construire déposés.

Les services des impôts demandent une liste de 24 noms parmi lesquels ils retiendront 12 noms, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la liste qui sera transmise aux services des impôts.

### Nomination d'un référent déontologue

Les services de l'état demandent à ce qu'un référent déontologue soit nommé dans chaque commune. Cette personne ne doit pas être membre du conseil municipal et est chargé d'apporter, à tout élu qui le saisit, tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Pierre Simone.

### Compte-rendu des commissions

#### Commission Travaux

Salle Laÿs : les travaux de remplacement de la chaudière vont débuter en juin avec les travaux de maçonnerie. La fin d'installation est prévue pour la fin du mois de juillet pour une mise en service courant septembre.

La société Glastint interviendra le 29 juin afin d'installer les films de protection solaire sur les fenêtres de la salle Laÿs.

Divers : Un devis va être demandé pour la réfection des volets du bâtiment des Balcons du Soir.

Deux devis vont être demandés pour le matériel nécessaire à l'aménagement de la remise de la Maison Marguerite.

#### Commission Voirie

La commission se réunira le 28 mai à 19h.

Suite à la réfection des fossés, il est nécessaire, à certains endroits, d'installer des tuyaux afin de permettre l'accès aux prés.

#### Commission Communication

La commission se réunira le 05 juin à 17h.

#### Commission Finances

Des dates de rencontre vont être proposées à Monsieur Fabrice BERNARD, nouveau conseiller aux décideurs locaux du trésor public.

#### Commission Agriculture

La commission se réunira le 15 juin à 19h

### Questions diverses

- La communauté de communes de Forez-Est organise des réunions de secteurs, chaque conseiller municipal est invité à s'inscrire.
- Deux logements sont disponibles dans le bâtiment du presbytère.

**Prochaine réunion de conseil municipal le 19 juin à 19h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

### Liste des délibérations

#### 1° - Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2025

Le conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2025.

#### 2° - Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil municipal vote, avec 10 voix pour et 5 abstentions, une indemnité de 120 € aux personnes s'occupant de l'ouverture et la fermeture de l'église

#### 3° - Commission Communale des Impôts Directs

Le conseil municipal vote à l'unanimité une liste de 24 noms à transmettre aux services des impôts pour l'établissement de la commission communale des impôts directs

#### 4° - Nomination d'un référent déontologue

Le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Monsieur Pierre Simone en tant que référent déontologue.